

12, rue du Docteur Belletrud  
06 530 SPERACEDES  
04 93 60 58 43  
[ecole.0060572P@ac-nice.fr](mailto:ecole.0060572P@ac-nice.fr)

Directeur : Philippe Maury

CONSEIL D'ECOLE : Mardi 15 Octobre 2013

**Présents :**

Enseignants : P Maury ; S Campolo ; V Jourdan ; K Chevillon, S Chiocci, S Laurent - Testoris  
Parents : ELLENA Céline, LE CLAIRE Béatrice , GAREAU Anne : Présidente de l'Ape, PINTUS Florence  
MOBAEK Swein  
Mairie : Monsieur PASQUELIN : Maire ; Scordo Francis : adjoint ; Roustan Christophe : conseiller  
Corinne FELIX BCD- Informatique  
ATSEM : Céline ROGGERO, Solange MAJOUILLIER  
CANTINE : PASCANET Christelle

**Excusées :** IEN de Grasse : Monsieur JP ROUBY , Communauté de Communes

Désignation de la secrétaire de séance : Madame Corinne Félix

**Questions des délégués :**

CP/CE1 : Travaux en attente dans la classe CP/CE1. La mairie a reçu le devis pour « cacher les urinoirs »

Les enfants demandent de peindre des buts de foot dans cette cour. M le Maire leur explique la présence des drapeaux français et européen.

CM1/CM2 : Les élèves demandent l'affichage des menus sous le préau.

Ils souhaiteraient des repas et des goûters variés ( par exemple du chocolat au lait et non noir) M le Maire estime que les fruits de saison sont préférables aux gâteaux. ( nourriture saine)

Pendant le périscolaire, ils demandent moins de temps libre et la possibilité de changer les activités.

M le Maire leur demande de respecter le travail des animateurs et de se plier à la majorité.

Enfin, les enfants ne comprennent pas pourquoi les animateurs les obligent de mettre la tête dans les bras pendant 15 minutes, le soir en garderie.

En travaux, ils demandent la réparation de la porte WC des filles, la pose de moustiquaires dans les classes de cycle 3 , de nettoyer la cour ( fientes de pigeons présentes le jour de la rentrée et encore ce jour...), de repeindre le terrain de jeux et la marelle. La classe du directeur n'a pas de point d'eau et les enfants doivent sortir pour un accès à un robinet. Dans la petite salle informatique, ils demandent un filtre pour arrêter les rayons du soleil. M SCORDO interviendra pendant les vacances pour la maintenance informatique, notamment en maternelle où il faut installer Windows 7 et word sur les ordinateurs de la classe mobile.

**Résultats des élections**

Inscrits : 201 votants : 78 blancs : 5 suffrages exprimés : 73

Taux de participation 38,80%

Toute la liste APE est élue

**Le conseil constate le faible taux de participation, peut être en raison de la présence d'une seule liste ?**

**Bilan de rentrée et vote du règlement**

Une rentrée difficile en raison d'effectifs lourds en Élémentaire et une classe à trois niveaux

PS/MS:24 MS/GS : 24 CP/CE1 : 26 CE1/CE2/CM1 : 24 CM1/CM2: 29 **Total:127**

M l'IEN a été consulté par l'équipe pédagogique pour cette répartition délicate. Les enseignants demandent à M le Maire de ne pas intervenir auprès de Monsieur l'Inspecteur tant que des solutions ne sont pas trouvés en

interne.

Le directeur rappelle le règlement intérieur de l'école en insistant sur les points suivants :

**RESPECT DES HORAIRES :** Trop de parents restent dans l'école le matin, le soir, et des enfants utilisent alors le toboggan de la Maternelle. ( danger!) l'APE rappellera ce point de règlement aux parents par affichage.

Les médicaments ne sont acceptés que lorsque l'enfant a un PAI signé du médecin scolaire

Les écharpes, pour des raisons de sécurité, sont interdites.

**Le règlement intérieur de l'école est voté à l'unanimité.**

### **Sondage sur les rythmes scolaires**

Une large majorité s'est dégagée pour choisir le mercredi matin comme 1/2 journée supplémentaire. Beaucoup d'enfants devraient fréquenter la cantine le mercredi midi. Les parents ne sont pas opposés à une ouverture de classe avancée de 10 minutes. Ils s'inquiètent de la mise en place des temps d'activités périscolaires : quelles activités et gratuité de ces activités ? Cependant, dans leurs commentaires les familles ont clairement manifesté leur mécontentement face à cette réforme des rythmes scolaires. Inévitablement, les horaires de la rentrée 2014 ne conviendront pas à l'ensemble des familles

**M Le Maire déclare d'ailleurs que les 6 communes « TERRES DE SIAGNE » devront harmoniser les futurs horaires.** L'entrée dans l'agglomération de GRASSE n'entraînerait pas de bouleversement dans le fonctionnement du centre de loisirs ni du périscolaire. Les enseignants demandent une réunion avec les élus locaux pour trouver un accord sur les nouveaux horaires dans l'intérêt des enfants. Monsieur le Maire nous informera après le congrès des Maires . Le ministre de l' Education devrait intervenir lors de ce congrès et confirmer l'aide de l' État de 94 euros par enfant pour la mise en place, après la classe, de TAP ( temps d' activités périscolaires).

**Cantine scolaire :** En raison du nombre d'inscrits et pour des raisons de sécurité, la municipalité a installé une classe ( CP/CE1) dans la salle des mariages de la Mairie. ( Aux normes demandées)

La mairie pouvait refuser des inscriptions au delà de 100 enfants ( 2 services de 50 pour l'accueil dans les locaux de la cantine) mais elle a souhaité satisfaire tous les parents. Le jeudi, 113 enfants mangent le midi....

L'organisation de l' APC a posé des problèmes d'intendance à la mairie. Des grands mangent parfois au premier service puisque des petits sont en Activités Pédagogiques Complémentaires jusqu'à 12h. Ce brassage se passe très bien. L'ATSEM doit impérativement être présente pour le dortoir à 13h20, ses horaires seront donc adaptés pour que l'enseignante ne se retrouve pas seule pour l'accueil et la sieste. Les parents élus demandent que les employées municipales chargées de la surveillance cantine, dans la salle des mariages, fassent cette surveillance sur leur temps de travail et non sur un temps de pause. La cantine est de la seule et entière responsabilité du Maire.

### **Actions du projet d'école**

De nombreux projets ont été menés depuis ce début d'année : Exposition sur les dangers domestiques, prévention routière, semaine du goût, la projection d'un film dans le cadre du festival « CABRIOLES » Les actions culturelles seront centrées sur MATISSE avec des visites au musée de Nice pour les classes du CP au CM2, le 08 novembre et visite du musée du château de VILLENEUVE à Vence, le 17 décembre pour les deux classes de la maternelle.

Un conteur interviendra également, le 19 novembre 2013. Ce domaine « maîtrise de la langue » entre dans le cadre de notre projet d'école. ( la maîtrise de la langue orale contribue à structurer la pensée et par là même à améliorer l'écriture)

### **Travaux d'été et Hygiène**

La maternelle demande l'achat d'une TV avec un support.

L'école devra également investir dans l'outil numérique ( tablettes)

La salle de motricité est partagée avec le centre de loisirs et il serait souhaitable de changer les tables afin de dégager rapidement cet espace pour de la motricité en maternelle. M Le maire rappelle, que le permis de construire la nouvelle salle destinée au péri-scolaire, va être déposé.

La maternelle demande, que les armoires contenant le matériel éducatif et sportif, soient mises sous

verrous.

Demande de nettoyage devant la classe CP/CE1 et aménagement d'un angle mort dans la cour ( trop de chocs entre les enfants)

54 enfants se partagent un urinoir et deux WC dans l'école de la rue belletrud, il convient de prévoir de nouvelles installations dans ce bâtiment.

Trois mitigeurs sont demandés dans l'école maternelle, et l'enseignante de PS/MS demande que sa classe soit repeinte, qu'un rideau soit réparé.

Une gouttière est à changer ( école maternelle / salle polyvalente)

### **Intervention des parents élus**

Dates des fêtes de l'année : vendredi 13/12/13 Noël ; vendredi 21 ou 28 mars : Carnaval et vendredi 27 juin : Kermesse

l'APE rappelle à M le Maire l'agression verbale dont elle a été victime de la part d'une voisine de la salle polyvalente. Il soutient l'association des parents qui peut utiliser les locaux pour des réunions.

Le partenariat avec l'école de CABRIS n'aura pas lieu. Plusieurs parents, qui reprochent à l'école une mauvaise information sur ce sujet ski, n'ont pas validé l'organisation proposée par l'équipe pédagogique . Rappelons que ce partenariat nécessitait un départ anticipé des élèves et un retour tardif. De plus, les parents auraient dû prendre leurs voitures pour accompagner les élèves, faute de place dans le bus. Après une journée de ski, les parents ont un droit légitime de repos dans le bus.

**Le conseil d'école est un lieu d'échange et de partage constructif. Il doit favoriser le dialogue entre les parents et les professionnels de l'éducation. La refondation de l'école ne sera pas simple. Pour assurer une mise en œuvre concrète et efficace, les enseignants ont besoin de temps, d'accompagnement, de conditions d'exercices sereines et de beaucoup de confiance.**

Le directeur lève la séance à 20H30

P Maury